

**COMMUNE DE PAUILLAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à dix-neuf heures.

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Pauillac en séance publique, sous la présidence de M Jean-François RENAUD, adjoint au Maire  
Etaient présents : Ms et Mmes RENAUD, COSTA, CROUZAL, ARBEZ, BARRAO, REVELLE, DORÉ, FALCO, SIAUT, BARRET, GUIET, BARILLOT, DAUMENS, TAUZIER, POUYALET, AMBROISE, MORISSEAU, BLANCK, CHAGNIAT

Etaient absents : Ms et Mmes FATIN, ABDICHE-MOGE, ALVES, BORTOLUSSI, DE FOURNAS, FAURIE, GETTE, BARRAUD

Procurations :

Mme ABDICHE-MOGE donne procuration à Mme BARRAO

Mme ALVES donne procuration à Mme DORÉ

M BARRAUD donne procuration à M POUYALET

Mme BORTOLUSSI donne procuration à Mme GUIET

Mme FAURIE donne procuration à M BARRET

M GETTE donne procuration à M ARBEZ

Mme COSTA est nommée secrétaire de séance.

<i>Date de convocation</i>	<b>04/04/2024</b>
<i>Nombre de membres en exercice</i>	<b>27</b>
<i>Nombre de membres présents</i>	<b>19</b>
<i>Nombre de suffrages exprimés</i>	<b>25</b>

**BUDGET ANNEXE « REGIE D'ANIMATION ET PROMOTION » :  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE  
L'EXERCICE 2023**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Florent FATIN, Maire.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 ;

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants

**RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER**

Résultat de l'exercice	<b>Excédent</b> Déficit	<b>7 763,32 €</b>
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	<b>Excédent</b> Déficit	<b>2 749,53 €</b>
Résultat de clôture à affecter (A1) (A2)	<b>Excédent</b> Déficit	<b><u>10 512,85 €</u></b>

**BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent Déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Excédent Déficit	
Résultat comptable cumulé (A2)	Excédent Déficit	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		
Recettes d'investissement restant à réaliser		
Solde des restes à réaliser		
(B) Besoin (-) réel de financement (D 001)		
Excédent (+) réel de financement (R 002)		

**AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>Résultat excédentaire (A1)</b>		
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		
	<b>Sous-Total (R 1068)</b>	
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110 ligne budgétaire R 002 du budget N+1)		
	<b><u>TOTAL (A1)</u></b>	

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication par voie d'affichage."

<b>Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur</b>		
(dépense non budgétaire au compte 119 / déficit reporté à la section de fonctionnement D 002)		

**TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L’AFFECTATION DU RESULTAT**

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>		<u>SECTION D’INVESTISSEMENT</u>		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : Résultat de fonctionnement reporté	R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	D 001 : Déficit d’exécution N-1	R 001 : Excédent d’exécution N-1	R 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé
/	<b>10 512,85 €</b>	/	/	/

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,*

**AFFECTE** les résultats de l'exercice 2023 au budget primitif du budget annexe « Régie d’animation et promotion » 2024,

**Vote : POUR : 19 ; CONTRE : 6 ; ABSTENTION : 0**

**Adopté à la majorité**

Fait en l’Hôtel de Ville, les jour, mois et an tel que dessus,

**La secrétaire,**

**Julie COSTA**




**L’adjoint,  
Pour le Maire empêché, par  
application de l’article L.2122-17  
du CGCT**

**Jean-François RENAUD**

